

## LES POSTES

LE TIMBRE EN L'HONNEUR DE TERRY FOX

**M. Jack Burghardt (London-Ouest):** Madame le Président, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations à propos d'une motion présentée aujourd'hui en vertu de l'article 43. On proposait en effet d'émettre un timbre en l'honneur de Terry Fox. J'aimerais que le ministre nous dise pourquoi la motion a été rejetée.

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Madame le Président, je tiens à rappeler à la Chambre que Terry Fox a déjà reçu l'Ordre du Canada, qui est la plus haute distinction qui puisse être accordée à un citoyen canadien de son vivant.

**Des voix:** Bravo!

**M. Ouellet:** Les grands pays de ce monde ont pour principe et pour tradition de ne pas émettre de timbres pour honorer qui que ce soit de leur vivant, si ce n'est les chefs d'État. Ce serait une erreur de ne pas respecter cette tradition, même pour d'excellents motifs. En outre, il est prévu que l'on attende dix ans après la mort d'une célébrité avant d'émettre un timbre à sa mémoire. Cette règle a été transgressée toutefois à quelques reprises. Ce fut le cas notamment de Pierre Laporte et Jules Léger. Je tiens à dire au député que le ministère des Postes ferait volontiers exception dans le cas de Terry Fox. J'en suis absolument convaincu. Je ne doute pas non plus un instant que les députés souhaitent tous du fond du cœur que Terry Fox vive encore de nombreuses années.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Il est toujours possible de changer les traditions puisqu'il est possible d'apporter des changements unilatéraux à la constitution. Les traditions sont faites pour être changées.

\* \* \*

## L'ÉCONOMIE

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT POUR LES ANNÉES 80

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre et... ne cherchez pas à refiler les questions à d'autres!

Ma question supplémentaire fait suite aux deux premières questions qui ont été posées aujourd'hui. Depuis que le premier ministre a repris le pouvoir en mars 1980, les taux d'intérêt sont passés à 20 p. 100, le nombre des faillites chez les particuliers, les agriculteurs et les petits entrepreneurs s'est considérablement accru, les taux d'intérêt hypothécaire ont grimpé à 18.75 p. 100 et l'inflation, à 13 p. 100.

Le 12 janvier 1980, le premier ministre a déclaré à Toronto: «Nous comptons offrir pour les années 80, un programme économique qui favorisera la dignité, créera des perspectives d'emploi et assurera aux Canadiens une plus grande sécurité».

## Questions orales

Ma question est toute simple: où est ce programme? Quand nous le présentera-t-on?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, il est toujours agréable d'écouter les questions du député de Saint-Jean-Ouest, surtout lorsqu'elles se rapportent à l'inflation, puisque lui-même se spécialise dans l'inflation, mais l'inflation verbale! Il devrait se rappeler que, lorsque le premier ministre a prononcé ces paroles, nous voyions venir l'état dans lequel l'ancien ministre des Finances était en train de mener l'économie canadienne. Nous avons hérité de cette situation. Dès octobre, le ministre des Finances a établi les bases pour rétablir l'économie canadienne dans une meilleure voie. Le député devrait savoir que, tant qu'on n'aura pas réussi à réduire au pays les poussées d'inflation, en essayant tous ensemble de se convaincre que c'est là l'ennemi principal, il ne servira à rien de crier et de faire de la rhétorique, puisque ce ne sont pas des solutions miracles qui pourraient sortir d'un chapeau d'une journée à l'autre qui vont rétablir la situation économique au Canada, mais bien l'application des principes et des solutions de base tracés dans le budget d'octobre dernier.

● (1450)

[Traduction]

LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, ma question supplémentaire ne s'adresse pas au ministre chargé de refiler les questions mais bien au premier ministre. Le premier ministre est un spécialiste lorsqu'il s'agit de ne pas tenir des promesses solennelles faites lors de campagnes électorales, et c'est pourquoi je vais lui poser ma question supplémentaire. Quand nous présentera-t-il le programme économique pour la décennie 80, lequel programme favorisera la dignité des Canadiens, créera des perspectives d'emploi et nous assurera une plus grande sécurité? Est-ce que ce programme est déjà en vigueur alors que des milliers de nos concitoyens ont à renouveler leur hypothèque à des taux de 18¾ p. 100, où des milliers d'autres paient des taux d'intérêt de 21 à 23 p. 100, où des agriculteurs se voient obligés d'abandonner leur entreprise et où le nombre de faillites personnelles ne cesse de s'accroître? Si pareil programme existe, pourquoi le premier ministre a-t-il attendu plus d'un an et demi pour nous le présenter? Quand le mettra-t-il en œuvre? Quand prendra-t-il enfin au sérieux nos problèmes économiques?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député a raison, le ministre n'est pas chargé de se défilier, mais bien de répondre à un défilé d'idioties.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!